

Démarche : CD92 - Demande d'ASH-PA

Organisme : Service aides à l'hébergement, Pôle Solidarités

## Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

## Formulaire

Cette démarche en ligne permet aux CCAS des Hauts-de-Seine de déposer des demandes d'aide sociale à l'hébergement (ASH) pour les personnes âgées auprès du Département.

### AVERTISSEMENT

Le Département des Hauts-de-Seine a été victime d'une cyberattaque de grande ampleur. Toutes les mesures sont mises en œuvre pour rétablir l'ensemble des systèmes d'information au plus vite.

Les aides sociales en cours continueront à être versées et les nouvelles demandes seront bien traitées.

Cependant, nous ne pourrons répondre aux demandes concernant le suivi des dossiers d'usagers.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience.

## Introduction

### Comment utiliser cette démarche ?

Cette démarche est mise à disposition des CCAS du 92 afin de faciliter la transmission et le suivi des dossiers de demande ASH vers le Département des Hauts-de-Seine.

Elle est composée des rubriques suivantes :

- 1- Les informations administratives communes à tous les bénéficiaires
- 2- Les informations administratives spécifiques à la situation de chaque bénéficiaire
- 3- Les informations liées à l'accueil du bénéficiaire
- 4- Les ressources du bénéficiaire
- 5- Les charges déductibles du bénéficiaire
- 6- Les obligés alimentaires

En cas de difficultés ou de questions sur un dossier, vos correspondants au Département

## 1 - Les informations administratives communes à tous les bénéficiaires

### Date de dépôt du dossier (même incomplet) auprès du CCAS

Merci de nous indiquer la date à laquelle les premiers documents ont été déposés au CCAS par le bénéficiaire ou par son représentant.

### Quel est le type de votre demande ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Première demande

Renouvellement

### Date de naissance du bénéficiaire

### Quelle est la nationalité du bénéficiaire ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Française

Union Européenne (hors France)

Hors Union Européenne

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Merci de joindre la carte nationale d'identité ou le passeport du bénéficiaire

Le document transmis doit être en cours de validité.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Merci de joindre le titre de séjour du bénéficiaire

Le titre de séjour doit être en cours de validité.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre le formulaire de demande ASH

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Élément(s) que le bénéficiaire ou son représentant légal souhaite porter à la connaissance du Département

Si vous souhaitez informer le Département d'éléments au sujet de la situation du demandeur, vous pouvez joindre ici des courriers transmis par l'usager et / ou son représentant légal.

Les documents transmis doivent uniquement être en lien avec la demande du bénéficiaire et ne concerner aucun tiers.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Rapport(s) sociaux que le CCAS souhaite porter à la connaissance du Département

Si vous souhaitez informer le Département d'éléments au sujet de la situation du demandeur, vous pouvez joindre ici le rapport social relatif à la situation du demandeur transmis par l'assistante sociale en charge de la situation de ce dernier. Les documents transmis doivent uniquement être en lien avec la demande du bénéficiaire et ne concerner aucun tiers.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre une copie du livret de famille

## CD92 - Demande d'ASH-PA

Merci de joindre toutes les pages renseignées du livret de famille  
En l'absence de livret de famille:

- Si le demandeur a des enfants, joindre un document indiquant les nom, prénom, date de naissance et ville de naissance des enfants et joindre une attestation sur l'honneur précisant l'impossibilité de fournir le livret de famille ainsi que la copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur de moins de 3 mois
- Si le demandeur n'a pas d'enfant, joindre une attestation sur l'honneur informant le Département de cette situation

### **Merci d'indiquer la commune de résidence du bénéficiaire avant son entrée en établissement ou en famille d'accueil**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

ANTONY

ASNIERES SUR SEINE

BAGNEUX

BOIS COLOMBES

BOULOGNE BILLANCOURT

BOURG LA REINE

CHATENAY MALABRY

CHATILLON

CHAVILLE

CLAMART

CLICHY

COLOMBES

COURBEVOIE

FONTENAY AUX ROSES

GARCHES

LA GARENNE COLOMBES

GENNEVILLIERS

ISSY LES MOULINEAUX

LEVALLOIS PERRET

MALAKOFF

MARNES LA COQUETTE

MEUDON

MONTROUGE

NANTERRE

NEUILLY SUR SEINE

LE PLESSIS ROBINSON

PUTEAUX

RUEIL MALMAISON

ST CLOUD

## CD92 - Demande d'ASH-PA

- SCEAUX
- SEVRES
- SURESNES
- VANVES
- VAUCRESSON
- VILLE D'AVRAY
- VILLENEUVE LA GARENNE

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Justificatif de domicile dans le 92 de moins de 3 mois

Le justificatif de domicile peut être une facture d'EDF ou autre, une quittance de loyer, ou tout autre document justifiant l'adresse où résidait la personne physiquement dans les 3 mois précédent son entrée en établissement (EHPAD, en USLD, dans une résidence autonomie ou en famille d'accueil).

Si la personne est hébergée, joindre une attestation sur l'honneur indiquant les dates d'hébergement, un justificatif de domicile au nom de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant, ainsi que la pièce d'identité de l'hébergeant et un justificatif de son domicile.

## **2 - Les informations administratives spécifiques à la situation de chaque bénéficiaire**

### **Le bénéficiaire est-il veuf ou veuve ?**

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Merci de joindre l'acte de décès du conjoint ou de la conjointe du bénéficiaire

### **Le bénéficiaire est-il divorcé ?**

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Merci de joindre le jugement de divorce

### **Le bénéficiaire est-il sous mesure de protection ?**

Il s'agit ici d'une tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, etc.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

### **Numéro de téléphone du tuteur désigné**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Merci de joindre le jugement établissant la mesure de protection

**Le bénéficiaire est-il une personne en situation de handicap ?**

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Merci de joindre la copie de la reconnaissance du taux d'invalidité de 80% ou plus reconnu avant l'âge de 65 ans

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- En cas de décès du bénéficiaire durant la procédure d'instruction de son dossier, merci de joindre le certificat de décès

## 3 - Les informations liées à l'accueil du demandeur

**Le bénéficiaire est-il ou sera-t-il prochainement accueilli en établissement ou en famille d'accueil ?**

L'établissement peut être un EHPAD, une USLD ou une résidence autonomie.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- En établissement

- En famille d'accueil

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Merci de joindre le bulletin d'entrée en établissement

Le document doit préciser la date d'entrée ou à venir.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Merci de joindre le bulletin de situation de l'établissement

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Joindre l'agrément en cours de validité de la famille d'accueil

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Joindre le contrat de séjour entre la famille d'accueil et le bénéficiaire

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Joindre le dernier bulletin de salaire de la famille d'accueil

## 4 - Les ressources du demandeur

**Pour les personnes âgées, ne sont pas prises en compte les ressources suivantes : la retraite du combattant, les pensions attachées aux distinctions honorifiques, l'APA Etablissement et l'APA Domicile**

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Joindre le dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus du bénéficiaire et de son conjoint

## CD92 - Demande d'ASH-PA

Sont aussi considérés comme "conjointes" les partenaires pacsés ainsi que les concubins.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les derniers relevés bancaires de tous les comptes courants

### **Le bénéficiaire reçoit-il une ou plusieurs allocations CAF ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Merci de joindre l'attestation de paiement de la CAF

### **Quelle est la situation professionnelle du bénéficiaire ?**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

En activité

Au chômage

À la retraite

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les justificatifs des montants versés au titre de la retraite

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les trois dernières fiches de paie

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les justificatifs d'allocation chômage

### **Le bénéficiaire touche t-il une pension ?**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Pension d'invalidité

Pension alimentaire

Pension de réversion

Autre pension

Aucune pension

### **De quelle autre pension s'agit-il ?**

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Merci de fournir un justificatif concernant cette pension

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les justificatifs relatifs à la pension d'invalidité

**CD92 - Demande d'ASH-PA****Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les justificatifs relatifs à la pension alimentaire

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les justificatifs relatifs à la pension de réversion

**Le bénéficiaire touche-t-il une ou plusieurs rentes ?**

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Rente viagère

Rente pour maladie professionnelle

Rente pour invalidité

Rente pour accident du travail

Aucune rente

Autre rente

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les justificatifs de cette rente

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les justificatifs de rentes viagères

Joindre les justificatifs pour tous les biens immobiliers concernés.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les justificatifs de rente pour maladie professionnelle

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les justificatifs de rente pour invalidité

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre les justificatifs de rente pour accident du travail

**Le bénéficiaire est-il propriétaire d'un ou plusieurs biens immobiliers ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

Joindre la copie de la taxe foncière

Ce document est à joindre pour tous les biens immobiliers bâties ou non bâties.

**Le bénéficiaire perçoit-il des loyers issus de ses biens immobiliers (hors résidence principale) ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

# CD92 - Demande d'ASH-PA

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Joindre les justificatifs de charges de copropriété

Ce document concerne la résidence secondaire et ses charges trimestrielles.

## Le bénéficiaire dispose-t-il d'un capital ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Assurance-vie

- Compte-titres

- Livrets d'épargne (livret A, LDDS, etc)

- Aucun capital

- Autre(s)

Si autre(s), veuillez préciser :

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Joindre le ou les justificatifs de votre / vos autre(s) capitaux

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Joindre les justificatifs d'assurance-vie

Relevés de situation du ou des contrats d'assurance-vie au 31 décembre de l'année précédente.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Joindre les justificatifs de compte-titres

Relevés de situation du ou des compte-titres au 31 décembre de l'année précédente.

## Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Joindre les justificatifs de livrets d'épargne

Fournir le dernier justificatif bancaire notamment celui indiquant les intérêts de capitaux pour chaque livret (livret A, LDD, épargne...) ainsi que le relevé de situation au 31 décembre (année N - 1).

## 5 - Les charges déductibles du demandeur

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif de frais de mutuelle

Joindre une pièce justifiant le montant de cotisation.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif de frais de responsabilité civile

Joindre une pièce justifiant le montant de la cotisation du contrat d'assurance de responsabilité civile en établissement.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif de frais de tutelle

Joindre une pièce justifiant les frais de la protection juridique.

## 6 - Les obligés alimentaires

### Le bénéficiaire a-t-il un ou plusieurs obligés alimentaires ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Merci d'indiquer le nombre d'obligés alimentaires**

### Informations relatives à chaque obligé alimentaire

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dossier de demande de l'obligé alimentaire

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Livret de famille

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Informations complémentaires que souhaite porter à la connaissance du Département l'obligé alimentaire

Si vous souhaitez être déchargé de votre participation aux frais d'hébergement, vous pouvez déposer ici, selon sa situation, le jugement ainsi que les attestations de placement ou le jugement de retrait de l'autorité parentale ou le jugement condamnant le demandeur de l'aide sociale pour violences intrafamiliales sur conjoint.

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Avis d'imposition ou de non-imposition de l'obligé alimentaire

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Derniers justificatifs de toutes les ressources actuelles en cas de changement de situation notable et récent qui ne serait pas prise en compte sur l'avis d'imposition

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Certificat(s) de scolarité du ou des enfant(s) de plus de 16 ans de l'obligé alimentaire

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Dossier de demande de l'obligé alimentaire

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Livret de famille

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Informations complémentaires que souhaite porter à la connaissance du Département l'obligé alimentaire

Si vous souhaitez être déchargé de votre participation aux frais d'hébergement, vous pouvez déposer ici, selon sa situation, le jugement ainsi que les attestations de placement ou le jugement de retrait de l'autorité parentale ou le jugement condamnant le demandeur de l'aide sociale pour violences intrafamiliales sur conjoint.

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Avis d'imposition ou de non-imposition de l'obligé alimentaire

## CD92 - Demande d'ASH-PA

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Derniers justificatifs de toutes les ressources actuelles en cas de changement de situation notable et récent qui ne serait pas prise en compte sur l'avis d'imposition

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Certificat(s) de scolarité du ou des enfant(s) de plus de 16 ans de l'obligé alimentaire

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dossier de demande de l'obligé alimentaire

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Livret de famille

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Informations complémentaires que souhaite porter à la connaissance du Département l'obligé alimentaire

Si vous souhaitez être déchargé de votre participation aux frais d'hébergement, vous pouvez déposer ici, selon sa situation, le jugement ainsi que les attestations de placement ou le jugement de retrait de l'autorité parentale ou le jugement condamnant le demandeur de l'aide sociale pour violences intrafamiliales sur conjoint.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Avis d'imposition ou de non-imposition de l'obligé alimentaire

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Derniers justificatifs de toutes les ressources actuelles en cas de changement de situation notable et récent qui ne serait pas prise en compte sur l'avis d'imposition

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Certificat(s) de scolarité du ou des enfant(s) de plus de 16 ans de l'obligé alimentaire

### Le CCAS certifie l'exactitude des données renseignées à propos du bénéficiaire.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non